



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 30 SEPTEMBRE 2008
(Maison des Associations – Salle 7)

QUARTIER SAINT-NAZAIRE CENTRE VILLE/VILLE PORT/PETIT MAROC ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME CONCERTATION

Présents :

Pascale CLÉMENT	Adjointe au Maire, chargée du quartier Saint-Nazaire Centre Ville/Ville Port/Petit Maroc
David SAMZUN	Maire-Adjoint chargé du Développement Urbain et de l'Habitat
Chantal BONHOMME	Collège "Habitants"
Paul-Gaël SIMON	Collège "Habitants"
Joëlle DUTAY	Collège "Habitants"
Philippe JACQUES	Collège "Habitants"
Corinne PRAUD	Collège "Habitants"
Françoise MAHÉ	Collège "Habitants"
Marie-Christine GOYER	Collège "Habitants"
Sonia TABARY	Représentant les parents d'élèves
Yann SALUCE	Représentant de la FCPE – Primaire
Emile HUET	Représentant la Résidence du Traict
Robert GARREAU	Représentant l'ABCN Basket
Jean-Paul STREIFF	Représentant l'AVF
Arlette GUIHARD	Représentant le Groupe d'Entraide Mutuelle
Joël KERGOSIEN	Représentant la CNL
Laurent POUPART	Représentant le Lycée Notre Dame d'Espérance
Natacha BAS	Représentant l'École Saint-Gohard
Dominique GUIHÉNEUF	Représentant l'École Maternelle CARNOT
Thomas BAUDSON	Représentant la SILENE
Christine RAMOND	Représentant la Direction de la Fédération des Maisons de Quartier
Maryline TORZEC	Représentant l'OMJ
Jean-Pierre SAUVESTRE	Représentant les Commerçants et Artisans

Excusés :

Franck HORN	Collège "Habitants"
Daniel NIGET	Représentant le Collège et Lycée Sainte-Thérèse
Claudie LEMASSON	Représentant l'École Maternelle Jean Jaurès
Catherine QUETTIER	Représentant le Conseil Général
Lydie LEGALL	Représentant l'association "Bambinouous"
Madame LERAY	Représentant les Commerçants et Artisans

I. DÉROULEMENT

- Accueil des membres du conseil de quartier par Pascale CLÉMENT (Adjointe au Maire chargée du Quartier Saint-Nazaire Centre Ville/Ville Port/Petit Maroc).
- Distribution du plan du quartier et du compte-rendu de la réunion sur le règlement intérieur du 2 septembre 2008.
- Introduction sur le cadre général du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Présentation du projet de PLU par Bénédicte CLÉMENT, Chargée de Mission, et son équipe, avec zoom sur l'application du projet sur le quartier.
- Commentaires politiques sur les objectifs et les enjeux du PLU par David SAMZUN (Maire-Adjoint chargé du Développement Urbain et de l'Habitat).
- Ouverture du débat Questions/Réponses.
- Questions diverses.

II. POINTS ABORDÉS DANS TOUS LES CONSEILS DE QUARTIERS

1. L'avenir de la ville / la qualité de vie / les projets

- Le rôle de l'ADDRN sur la détermination de l'avenir de la ville.
- L'équilibre entre les quartiers et les zones d'activités.
- Le manque d'animation de Saint-Nazaire le soir : il manque des cafés et des restaurants ouverts le soir et des lieux de convivialité dans les quartiers.
- La justification du rôle de centralité de Saint-Nazaire au sein du bassin de vie.
- Tous les bâtiments du centre-ville vont-ils avoir 7 étages dans les 10 ans qui viennent ?
- La prise en compte des maisons voisines.
- La gare et ses accès doivent être rénovés pour répondre aux besoins et à l'image d'une ville de 70 000 habitants, et permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite.
- La construction des bureaux autour de la gare, "on a l'impression que les voies ferrées empêchent d'évoluer".
- Proposition de créer un port de plaisance dans le bassin de Saint-Nazaire.
- La remise en question du positionnement géographique de la cité sanitaire.
- Le tourisme est concentré autour de la base sous-marine, alors que le littoral présente un potentiel touristique mal exploité.
- Crainte de perdre en qualité de vie à cause de la densification de la ville.
- Aménagement de l'espace public ; peut-on supprimer les divers poteaux qui encombrant les trottoirs ?

Architecture :

- Pourquoi construit-on des "cubes" ?
- La prise en compte du patrimoine et des prescriptions architecturales a recueilli des échos plutôt favorables.
- Les bâtiments implantés en bordure de voirie créent une "sensation d'étouffement".

2. La politique de l'habitat / les logements

- Questions sur l'opportunité de construire tant de nouveaux logements alors que de nombreux logements existants sont vides.
- La servitude de mixité sociale imposant 20 % de logements sociaux dans les opérations privées va-t-elle faire baisser la proportion actuelle de 26 % de logements sociaux sur la commune ?

- Expression d'inquiétudes sur le risque de dévalorisation du patrimoine immobilier quand il est situé à proximité de logements sociaux.
- Impact du choix des types de logements sur le nombre d'enfants dans les écoles.
- Le parc de logements sociaux est vieillissant, les logements ne sont rénovés qu'à l'occasion des changements d'occupants.
- Il faut anticiper les besoins en logements et structures d'accueil pour les personnes âgées.
- Quel impact auront sur les loyers les choix d'aménagement faits dans les quartiers et les services qui y seront proposés ?
- L'impossibilité de construire dans les "écarts" et hameaux : pourrait-on sélectionner ceux qui pourraient construire en fonction de leurs origines familiales ou sociales ?
- La mise au norme des assainissements non collectifs va coûter très cher aux habitants, y aura-t-il des aides ?

3. Les déplacements / les transports / le stationnement

Transports en commun :

- Il faudrait mieux adapter les horaires des transports en commun et les plans de circulation aux besoins des habitants, des écoles et des entreprises.
- Il faudrait prolonger le circuit de la navette gratuite de Ville-Port vers la Médiathèque et la Mairie.
- Les entreprises ne sont pas suffisamment desservies par les transports en commun.
- Accueil favorable du projet de Transport Urbain Rapide (TUR).
- La zone de Brais pourrait être à nouveau desservie par le train.

Déplacements automobiles :

- Le plan de circulation autour de la gare est à repenser.
- Comment réduire la vitesse excessive des voitures en ville ?
- La réduction de l'utilisation de la voiture ne va t-elle pas entraîner une "ghettoïsation" des quartiers ?

Déplacements doux :

- Les pistes et bandes cyclables ne sont pas assez nombreuses et pas suffisamment sécurisées.
- Accueil favorable de la mesure concernant le stationnement des vélos dans les nouvelles constructions.
- Demande pour que des abris vélos soient prévus sur l'espace public.
- Les déplacements piétons ne sont pas suffisamment sécurisés pour les personnes âgées et les enfants ou aménagés pour les personnes à mobilité réduite, poussettes et malvoyants.
- Sécurité insuffisante et mauvais entretien du chemin côtier.

Stationnement :

- Problème du stationnement illicite sur les trottoirs.
- Le principe des parkings gratuits à durée limitée paraît bon.
- Les trottoirs sont envahis par les poteaux pour empêcher le stationnement, ils sont encombrants et coûteux.
- Profiter des travaux de voirie pour améliorer le stationnement et les passages piétons.
- Il faudrait appeler à davantage de civisme et rappeler les règles du stationnement alterné dans Saint Nazaire Magazine
- Pourquoi ne pas créer une police municipale pour gérer mieux le stationnement sur la voirie ?
- Va-t-on créer une fourrière municipale à Saint-Nazaire ?
- Les exigences de places de parking dans les établissements scolaires sont trop strictes et ne correspondent pas aux besoins réels.

- Pourquoi ne crée-t-on pas de parkings souterrains ?

4. L'environnement / le développement durable

- Il faut protéger l'agriculture et favoriser ses liens directs avec les nazairiens (vente à la ferme, visites pédagogiques etc...).
- Craintes concernant la conservation des espaces boisés classés, des espaces verts et des continuités vertes.
- Manque d'espaces de jeux pour les enfants.
- La prise en compte des normes environnementales dans les nouvelles constructions (et dans les logements sociaux).
- Les économies d'énergie dans les équipements publics.

Gestion des déchets :

- Quels sont les choix qui seront fait pour le traitement des déchets ?
- Il y aura-t-il une déchetterie à St Marc ?
- Les bacs de collectes restent sur les trottoirs en permanence.
- Rien n'est prévu pour les déchets médicaux des particuliers.
- Déplacements auto liés aux déchets verts qui ne sont plus collectés.

Sur les sujets concernant le PLU et l'aménagement de la Ville, la majorité des réponses a été donnée en séances. Les autres questions sont notées et feront l'objet d'un traitement particulier par les élus et les services de la Ville.

III. POINTS ABORDÉS DANS LE CONSEIL DE QUARTIER SAINT-NAZAIRE CENTRE VILLE/VILLE PORT/PETIT MAROC

- Faire des logements pour personnes âgées sur l'îlot Jeanne d'Arc.
- Création d'une salle de sport pour le centre ville.
- Demande d'étude sur la sécurité à l'entrée et à la sortie de tous les établissements scolaires du centre ville (Carnot, J. Jaurès, écoles privées) avec campagne de communication et de sensibilisation (par exemple : distribution de brochures, implication des retraités à l'entrée et sortie d'école).
- Propositions diverses : salle de sport pour le centre ville, square avec des bancs, réalisation d'un bord de mer festif au Petit Maroc.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- **REMARQUES DES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIERS** : un coupon-réponse sera joint au compte rendu du conseil de quartier.

- **DIFFUSION D'UNE LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER** : afin de pouvoir communiquer entre eux, certains membres ont demandé à disposer d'une liste comportant leurs coordonnées et adresses e-Mail. Un formulaire d'autorisation sera joint au compte-rendu du conseil de quartier.

- **SYNTHÈSE DU P.L.U** : un document élaboré par la chargée de mission PLU sera joint au compte-rendu du conseil de quartier.

ANNEXE 2

AUTORISATION

Je soussigné (e) :

Membre du Conseil de quartier

Autorise

N'autorise pas

1) La communication de mes coordonnées ci-dessous aux autres membres du Conseil de Quartier dont je fais partie, ainsi qu'aux adjoint(e)s de quartier, aux élu(e)s de proximité et à la Direction des Relations aux Habitants. La liste ainsi constituée sera diffusée aux seuls membres de mon conseil de quartier.

2) L'envoi de documents liés aux travaux de mon conseil de quartier à mon adresse €-Mail (convocations, comptes-rendus...).

Nom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Portable :

€- Mail :

Je m'engage à ne pas diffuser les documents relatifs aux conseils de quartier à des personnes qui n'en seraient pas membres (exceptés l'ordre du jour et les comptes-rendus des réunions plénières qui - selon l'article 5 de la Charte des Conseils de Quartiers de la Ville de Saint-Nazaire – sont publics).

Fait à, le

Signature :

Merci de retourner ce document à :

MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE
Unité Vie des Quartiers
Direction Relations aux Habitants
BP 416
Place François Blancho
44600 SAINT NAZAIRE CEDEX